RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Six questions sur la biodiversité en France

Bilan 2020 de l'ONB



ONB
Observatoire National de la Biodiversité

naturefrance

VISIT…

LANZAROTE Caliente.COM

La biodiversité est le tissu vivant de la planète, produit des interactions entre la diversité des écosystèmes, la diversité des espèces et celle des individus. L'homme en fait partie. Partout sur la planète, chercheurs et observateurs partagent un constat unanime : **le vivant disparaît à un rythme sans précédents**. Avec près d'**une espèce sur cinq menacée de disparition**, l'intégrité des écosystèmes est partout mise en péril et par conséquent celle de nos sociétés humaines, qui en dépendent.

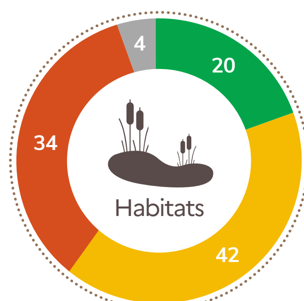
Comment la biodiversité évolue-t-elle en France ?

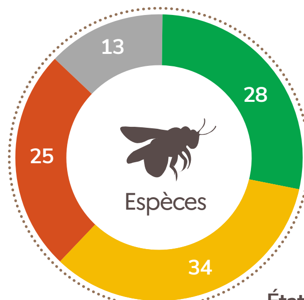
En France, comme ailleurs dans le monde, le **bilan est préoccupant**. Pour ne citer que quelques chiffres, seulement **un cinquième des habitats** et **un quart des espèces d'intérêt communautaire** sont aujourd'hui dans un état de conservation favorable. Malgré les efforts de protection déployés au cours des dernières années, cette situation a peu évolué depuis la première évaluation de la Directive habitats, faune, flore de 2007.

Le déclin des populations animales et végétales est si rapide qu'il est perceptible à l'échelle d'une vie humaine : **24 % des oiseaux communs spécialistes** ont disparu de métropole depuis 1989 et **19 % des espèces** sont éteintes ou menacées d'extinction en France, dont **16 % des plantes à fleurs**.

Si la tendance d'ensemble est au déclin, **certaines espèces progressent**, comme les grands échassiers (hérons, grues, cigognes…), dont les populations hivernant en France ont **triplé** depuis 1978, témoignant du fait qu'il est possible d'agir.

État de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire en France en % d'évaluations





État sur la période 2013-2018
- Favorable
- Défavorable inadéquat
- Défavorable mauvais
- Inconnu (manque de données)

Les expressions « habitat d'intérêt communautaire » et « espèce d'intérêt communautaire » qualifient respectivement un **habitat** ou un **taxon rare**, retenu par l'UE comme patrimonial et **méritant une protection spécifique et un suivi particulier**, sous la responsabilité des États membres.

Source : UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN), 2020

Des indicateurs **par milieu**

Au sein de l'Observatoire national de la biodiversité, des **experts** issus de multiples horizons sont mobilisés dans des **groupes de travail** thématiques pour suivre les évolutions de la **biodiversité par grands types de milieux.**

58 691 ha de prairies perdues par l'artificialisation depuis 1990

30,7 % de surface boisée (en progression) en métropole en 2015

-11 000 ha de surface écologique utile dans les milieux agricoles chaque année

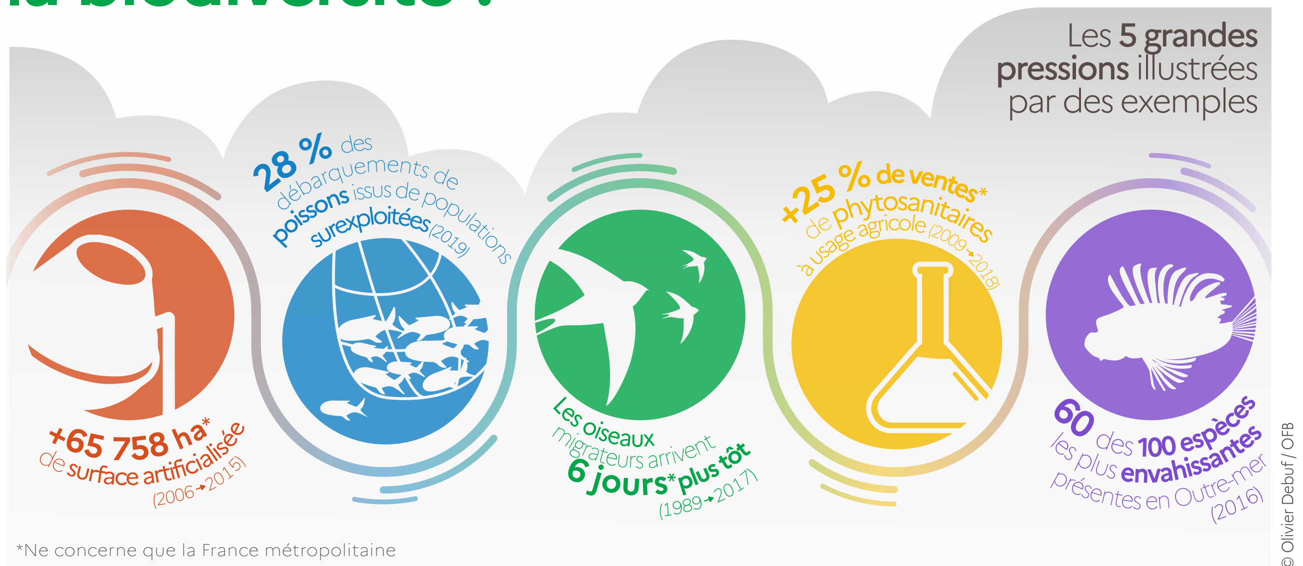
25 % de mangroves protégées et gérées en 2018

8,4 % seulement de petites et moyennes rivières sauvages en 2017

+ 77 % d'oiseaux d'eau hivernant depuis 1980

Les grandes questions sur la biodiversité sont ainsi déclinées à l'ensemble des grands habitats rencontrés sur le territoire français, qu'il s'agisse des **milieux marins et littoraux, agricoles, forestiers, urbains, des eaux douces,** ou encore **des milieux humides**.

Quelles sont les menaces qui pèsent sur la biodiversité ?



Le comité international d'experts de l'IPBES** identifie **cinq grandes pressions** qui affectent la nature :

- les changements d'usage des terres et de la mer
- l'exploitation directe de certains organismes
- les changements climatiques
- les pollutions
- les espèces exotiques envahissantes

Ces pressions sont toutes causées par **les activités humaines.**

Dégradation des milieux et **disparition des espèces** sont les conséquences de ces pressions qui s'accumulent dans le temps et l'espace, menaçant ainsi la **santé** des écosystèmes et par extension celle des sociétés humaines.

La façon dont nos **sociétés** s'organisent, notamment sur les **plans économique et politique**, modulent l'intensité de ces pressions et la manière dont elles s'exercent localement sur la biodiversité. Nos **modes de vie**, mais également d'autres facteurs comme la densité de population, déterminent ainsi l'ampleur de notre impact sur le vivant.

**Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Comment économie et biodiversité sont-elles liées ?

Au niveau mondial, **quatorze** des **dix-huit services** que la nature nous rend et dont nous sommes dépendants, y compris économiquement, suivent une **trajectoire globale de déclin** depuis cinquante ans : c'est le cas de la pollinisation des fleurs ou de la formation des sols.

La **sensibilisation des acteurs économiques** (pouvoirs publics nationaux et locaux, entreprises et ménages) progresse, comme en témoigne l'évolution de l'effort financier réalisé par ces acteurs en faveur de la biodiversité. Leur mobilisation pour la biodiversité a ainsi atteint un peu plus de **deux milliards d'euros** en 2016, ce qui représente **0,1% du PIB**. Les acteurs publics demeurent les principaux contributeurs financiers de la préservation de la nature, devant les entreprises.

L'effort financier national reste faible par rapport aux bénéfices que nous tirons des écosystèmes. Bien qu'il soit délicat d'attribuer une valeur économique aux services rendus par la nature, et au risque de leur disparition, de plus en plus d'études tentent de chiffrer cette contribution. Le service de pollinisation représenterait ainsi à lui seul entre **2,3 et 5,2 milliards d'euros** en France par an.

Quelles sont les politiques en faveur de la biodiversité ?

La **crise écologique** en cours revêt une telle ampleur qu'une somme d'actions individuelles est nécessaire mais pas suffisante pour engendrer les changements transformateurs qui sont indispensables pour l'atténuer.

Dans le cadre de la **convention sur la diversité biologique** adoptée par la communauté internationale en 1992, les États membres de l'ONU se sont engagés à atteindre **vingt objectifs**, dits « objectifs d'Aichi pour 2020 », pour **préserver le vivant à l'échelle planétaire**.

Déclinés au niveau européen, ils prennent en France la forme d'une **stratégie nationale pour la biodiversité**. Celle-ci a été complétée en juillet 2018 par le **plan Biodiversité**. Il vise à renforcer l'action de la France pour la préservation de la biodiversité et à mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée. Cet objectif est ensuite décliné dans l'ensemble des politiques sectorielles et à l'échelle des territoires. En 2021, de nouveaux objectifs nationaux et internationaux seront fixés.



*au sens de la Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP)

Pour visualiser la carte dynamique des espaces protégés, rendez-vous sur : :
http://dev.indicateurs.espaces-naturels.fr/fr/indicateurs/principal-milieu-naturel-metropolitain-detruit-par-artificialisation

Comment l'effondrement de la biodiversité affecte-il notre société ?



© Olivier Debuf / OFB

En 2019, **32 % de la population française** considère que la disparition de certaines espèces végétales ou animales fait partie des **deux problèmes** liés à la dégradation de l'environnement les plus préoccupants, ce qui marque une **progression importante de la sensibilisation du public** sur ces sujets (**8 points** de plus en deux ans).

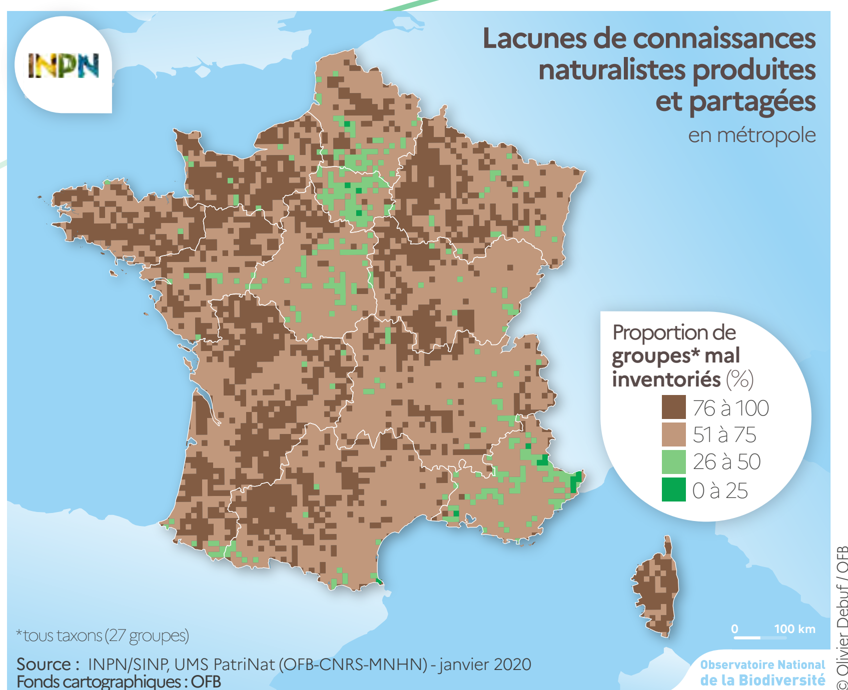
La crise sanitaire mondiale aux conséquences exceptionnelles qui marquera pour toujours cette année 2020, rappelle plus que jamais que le **destin de l'humanité est indissociable des changements globaux** à l'œuvre.

Les **transformations qui opèrent sur la biosphère** (effondrement du vivant, uniformisation des paysages, changements climatiques et acidification des océans) ont des **conséquences sociales** : mouvements de populations, tensions géopolitiques, accroissement des inégalités, aggravation des crises alimentaires et sanitaires, contraintes croissantes sur l'eau et les énergies. D'ailleurs, **8 Français sur 10** se sentent concernés par l'état de la biodiversité.

Quelle est notre connaissance de la biodiversité ?

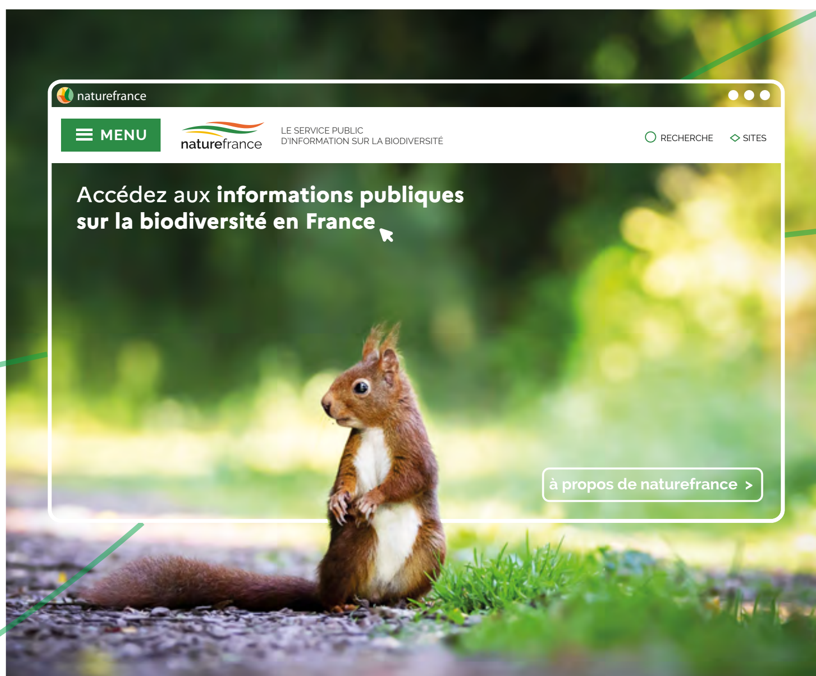
Afin de nous projeter dans l'avenir et d'orienter les choix de société, il est indispensable d'établir un **état des lieux de la biodiversité**, de **mesurer son évolution** et d'**imaginer des solutions** pour freiner sa dégradation.

Sur les **186 883 espèces** terrestres et marines connues en France, plus de **60 millions de données d'observations** sont désormais disponibles dans l'**Inventaire National du Patrimoine Naturel**, et ce volume croît de **19 %** par an. **Deux nouvelles espèces** sont décrites chaque jour en France. Pourtant, malgré ces efforts, les **deux tiers des principaux groupes d'espèces** sont encore considérés comme **mal inventoriés** en France. Les espèces des outre-mer, qui constituent **80 %** de notre diversité, sont encore mal connues.



© Olivier Debuf / OFB

naturefrance.fr : le nouveau portail public de référence pour l'information sur la biodiversité



© Olivier Debuf / OFB

Le service public d'information sur la biodiversité **naturefrance** est désormais accessible grâce au nouveau portail http://naturefrance.fr.

Faire parler les données sur la biodiversité : tel est l'objectif de naturefrance. Et permettre ainsi au plus large public possible de comprendre les grands enjeux liés à la biodiversité, à son évolution, aux pressions qui la menacent, ainsi qu'aux actions et réponses de la société.

C'est pourquoi naturefrance.fr constitue désormais la **vitrine de l'observatoire national de la biodiversité** et donne **accès à toutes ses productions** : publications, indicateurs, cartes de synthèse.

Le portail naturefrance.fr restitue ces informations sous la forme d'articles qui abordent les **six grandes questions précédentes**.

ONB

Observatoire National de la Biodiversité

L'Observatoire national de la biodiversité (ONB) est un réseau de contributeurs copiloté par l'Office français de la biodiversité (**OFB**) et le Service des Données et Études Statistiques (**SDES**) du ministère de la Transition écologique.

À partir de données collectées, l'ONB **conçoit et diffuse des indicateurs** apportant un éclairage sur les grandes questions relatives à la biodiversité en France. Issues d'une **démarche scientifique rigoureuse, transparente et validée par un comité éditorial** rassemblant sphère de l'État, monde de la recherche, associations et professionnels de la biodiversité, les publications de l'ONB sont mises à disposition des citoyens, des journalistes, des élus, des scientifiques, des gestionnaires d'espaces naturels.

Rédaction : Stanislas Wroza, Julien Massetti, Lisa Blanchard (OFB) - **Conception :** Olivier Debuf (OFB) - **Relecture :** Anthony Coulmin (SDES) / Clotilde Marcel, Gaëlle Deronzier, François Hissel, Olivier Debuf, Loïc Obled, Laurent Poncet, Roxane Leverrier, Christel Jourdan, Bénédicte Dussert, Yolande Jimenez, Florian Barnier, Christophe Aubel, Élodie Gamp, Guillaume Body, Frédéric Quemmerais (OFB) / Frédéric Gosselin (INRAE) / Maxime Paquin (FNE) / Laurent Couzi (LPO) / Guy Landmann, Julie Dorioz (GIP Ecofor) / Ingrid Bonheme (IGN) / Corinne Dragone (ARBE) / Agnès Pouliquen (Systema Environnement) / Élodie Milleret (FRB) - **Couverture :** Didier Thevenin - **Date d'édition :** Septembre 2020 - **Impression :** IME à Autechaux





OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Office français de la biodiversité
Siège social
15, allée Felix Nadar
94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr



Imprimé sur papier issu de sources responsables



Retrouvez les **visuels de l'ONB** sur les **réseaux sociaux**

@OFBiodiversite

@OFBiodiversite

@ofbiodiversite

Découvrez aussi nos **vidéos pédagogiques**

